

Document d'information clé pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre la nature et les risques associés à l'investissement dans ce Fonds. Il vous est conseillé de le lire pour être en mesure de décider en connaissance de cause d'investir ou non. La Catégorie de Fondateur (EUR) Dist. présentée dans ce document d'information clé pour l'investisseur est représentative de toutes les catégories d'actions de Fondateur du Fonds HC Boston Common Global Equity Impact Fund.

**Catégorie de Fondateur (EUR) Dist. ISIN IE00BLF7VB07
HC Boston Common Global Equity Impact Fund (le « Fonds »),
un compartiment de Harrington Cooper UCITS Funds ICAV
Le Fonds est géré par Harrington Cooper Asset Management Limited.**

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement

L'objectif d'investissement du Fonds est de réaliser une appréciation en capital à long terme en investissant dans un portefeuille diversifié d'actions mondiales de sociétés sélectionnées en fonction de critères financiers et de développement durable.

Politique d'investissement

Le Fonds cherche à investir dans un portefeuille diversifié d'actions mondiales de sociétés sélectionnées en fonction de critères financiers et de développement durable et qui fournissent des produits ou des services permettant des solutions ayant un impact positif sur la société civile et relevant les défis du développement durable à l'échelle mondiale, comme déterminé par le Gestionnaire d'investissement, et en partie selon la description des Objectifs de développement durable formulée par les Nations Unies. Le Fonds investit généralement dans des titres dont la capitalisation boursière (toutes catégories confondues) est supérieure à 2 milliards de dollars américains. Le Fonds investit principalement dans des valeurs cotées et négociées sur des marchés et des Bourses situés dans les pays représentés dans l'indice Morgan Stanley Capital International (MSCI) All Country World Index. Le Gestionnaire d'investissement estime que l'indice MSCI All Country World constitue l'indice de référence le plus approprié pour comparer la performance du Fonds, car il est représentatif d'un portefeuille diversifié d'actions mondiales. Cependant, le Fonds n'est pas géré de manière à répliquer la performance de l'indice MSCI All Country World. Étant donné que le Fonds investira dans un portefeuille

relativement concentré et sera axé sur des solutions aux défis mondiaux en matière de développement durable, la performance et les caractéristiques du Fonds peuvent différer considérablement de celles de l'indice MSCI All Country World. Le Fonds est géré de manière active. Cela signifie que le Gestionnaire d'investissement applique une analyse fondamentale détaillée afin de sélectionner de manière ciblée les sociétés suivant un mode de gestion discrétionnaire. Le Fonds n'est pas géré par rapport à un indice de référence. Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers dérivés dans le but de limiter l'effet que les variations des taux de change peuvent avoir sur sa valeur.

Devise du Fonds

La devise de base du Fonds est le dollar américain.

Revenu

Les actions feront l'objet de distributions. Des revenus de dividendes seront versés aux investisseurs au moins une fois par an.

Souscription et rachat

Les investisseurs peuvent acheter et vendre des actions tous les jours d'ouverture des banques en Irlande et de la Bourse de New York.

Horizon d'investissement

Le Fonds convient aux investisseurs individuels et institutionnels qui recherchent un investissement à moyen ou long terme, axé sur le développement durable et visant un impact positif au niveau social. Avant de prendre leur décision, les investisseurs doivent s'assurer que leur attitude face au risque correspond au profil de risque d'un investissement dans ce Fonds.

Profil de risque et de rendement



Risque plus faible

Risque plus élevé

Rendements
généralement inférieurs

Rendements
généralement supérieurs

L'indicateur de risque et de rendement est calculé sur la base de la volatilité de la catégorie d'actions (les fluctuations à la hausse et à la baisse de sa valeur) observée au cours de la période précédente de 5 années. Cette catégorie d'actions n'existant pas depuis 5 ans, des données de performance simulées ont été utilisées. L'indicateur de risque et de rendement illustre le positionnement du Fonds en termes de risques possibles par rapport aux rendements potentiels. Plus la position se situe dans une catégorie élevée sur cette échelle, plus le rendement possible est supérieur, mais également le risque de perte de capital. Cet indicateur de risque est calculé à l'aide de données de performances historiques simulées, qui ne peuvent pas être utilisées comme prévision pour l'avenir. Par conséquent, la classification des risques n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps. Même si le Fonds se situe dans la catégorie de risques la plus basse, vous pouvez accuser des pertes financières, étant donné qu'aucun investissement n'est entièrement dépourvu de risques. Votre investissement initial n'est pas garanti.

Pourquoi ce Fonds se situe-t-il dans cette catégorie ?

Le Fonds a été classé dans la catégorie 6 car il est prévu que sa valeur connaîtra des hausses et des baisses modérées à élevées en raison

des variations des prix des investissements détenus par le Fonds qui peuvent à la fois augmenter et diminuer.

La catégorie du Fonds reflète les facteurs suivants :

- Une volatilité plus élevée peut résulter des investissements en actions, car leur valeur peut fluctuer davantage que d'autres instruments financiers, tels que les obligations.

- Le Fonds investira dans des actions dont le prix est libellé dans des devises autres que la devise de la catégorie d'actions. Cela peut entraîner une augmentation ou une diminution de la valeur de la catégorie d'actions en raison des variations des taux de change. Les risques encourus par ce Fonds et non pris en compte dans l'indicateur sont notamment les suivants :

Risque de contrepartie : risque résultant du fait que le Fonds puisse être exposé à des tiers par le biais de contrats.

Risque de liquidité : le risque pour le Fonds d'être confronté à la difficulté, voire à l'impossibilité de vendre certains de ses titres au moment et au prix souhaités, en particulier dans des conditions de marché extrêmes.

Risque lié aux marchés émergents : du fait de sa portée mondiale, le portefeuille d'investissements est susceptible de présenter une certaine exposition aux sociétés de marchés émergents. Les investissements de cet ordre peuvent comporter des risques plus élevés que ceux effectués dans des économies établies ou des marchés de valeurs mobilières. Les marchés émergents peuvent présenter un cadre juridique et politique moins stables, ce qui peut éventuellement affecter la conservation ou la valeur des actifs.

Pour des informations complètes relatives à l'intégralité des risques auxquels le Fonds est exposé, veuillez vous référer à la section « Facteurs de risque » du Prospectus et à la section « Facteurs de risque » du supplément se rapportant au Fonds.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Plafonnés à 3 % du Prix de Souscription
Frais de sortie	Plafonnés à 3 % du Prix de Rachat
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être déduit du capital de l'investisseur avant que celui ne soit placé.	
Frais prélevés sur le Fonds pour une année	
Frais courants	0.71%
Frais prélevés sur le Fonds dans certaines conditions spécifiques	
Commission de performance :	Non applicable

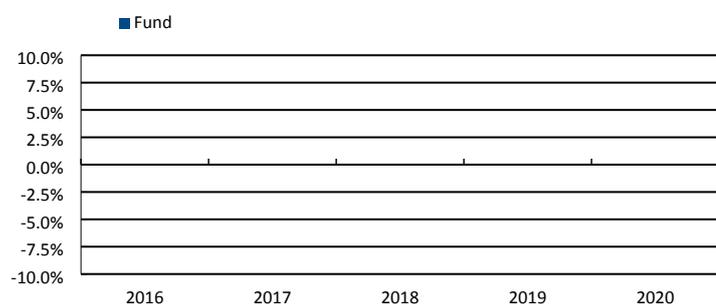
Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, dont les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement. Des informations plus détaillées sur les frais figurent dans le prospectus de l'ICAV. Les frais d'entrée indiqués correspondent au taux maximum. Dans certains cas, ces frais peuvent être moindres : veuillez contacter votre conseiller financier ou votre distributeur pour en connaître le montant réel. Des frais d'échange plafonnés à 3 % peuvent être appliqués. Un prélèvement anti-dilution peut être appliqué en cas de souscriptions ou de demandes de rachats importantes d'actionnaires afin de protéger les actionnaires existants ou restants.

Comme il s'agit d'une nouvelle catégorie d'actions, le montant des frais courants indiqué ici correspond à une estimation.

Les frais courants comprennent les commissions de gestion d'investissement, de gestion, d'administration et de dépositaire. Le montant des frais courants n'inclut pas les coûts de transaction du portefeuille.

Pour chaque exercice, le rapport annuel du Fonds comportera des informations détaillées sur le montant exact des frais déduits. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Les résultats de performance comprennent les frais courants prélevés sur le Fonds, mais n'incluent pas les éventuels frais d'entrée, de sortie ou d'échange que vous serez peut-être tenu de payer.

Ce Fonds et la catégorie d'actions ont été lancés en juin 2020. Étant donné que le Fonds n'a été lancé que récemment, il n'existe pas suffisamment de données historiques pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

Informations pratiques

Banque dépositaire

Dépositaire : CACEIS Bank filiale d'Irlande

Informations complémentaires

Le rapport annuel audité du Fonds sera mis gratuitement à la disposition des actionnaires au siège social de l'ICAV dans les quatre mois suivant la fin de l'exercice. Le prospectus, le rapport annuel et le rapport semestriel, d'autres informations sur le Fonds, ainsi que la valeur liquidative, les prix de souscription, de conversion et de rachat des actions du Fonds peuvent être obtenus chaque jour ouvrable au siège social de l'ICAV ainsi qu'au siège social de l'Agent administratif. Ce document sera remis gratuitement aux investisseurs potentiels sur simple demande. Il est par ailleurs disponible sur le site web du Gestionnaire www.harringtoncooper.com. L'ICAV est structuré comme un fonds à compartiments multiples avec responsabilité séparée entre ses compartiments. En vertu du droit irlandais, les actifs d'un compartiment ne seront pas disponibles pour faire face aux passifs d'un autre. Cependant, l'ICAV est une entité juridique individuelle qui peut exploiter ou posséder des actifs détenus pour son compte ou faire l'objet de demandes d'indemnisation dans d'autres juridictions qui ne reconnaissent pas nécessairement le principe de cette séparation des passifs. La Catégorie de Fondateur (EUR) Dist. a été désignée comme étant la catégorie d'actions représentative des autres catégories d'actions de Fondateur du Fonds. De plus amples informations sur ces autres catégories d'actions de Fondateur figurent dans le Supplément du Fonds.

Législation fiscale

Le régime fiscal de la République d'Irlande peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle des investisseurs. Il est donc recommandé aux investisseurs de demander l'avis de leur conseiller financier ou professionnel pour de plus amples informations sur la fiscalité.

Déclaration de responsabilité

La responsabilité d'Harrington Cooper Asset Management Limited ne peut être engagée que sur la base des déclarations figurant dans le présent document qui se révéleraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Achat, vente ou conversion d'actions

Vous pouvez passer un ordre d'achat, de vente ou de conversion d'actions directement auprès de l'Agent administratif (CACEIS Ireland Limited, 1 Custom House Plaza, International Financial Services Centre, Dublin 1, Irlande). Pour toute question, veuillez nous écrire à l'adresse électronique suivante : FB-REG-IRELAND2@CACEIS.CO ou nous téléphoner au numéro + 353 1 6721600. Les actionnaires ont la possibilité d'échanger des actions d'une catégorie d'actions ou d'un compartiment du Fonds contre celles d'une autre catégorie d'actions ou d'un autre compartiment du Fonds sous réserve des conditions spécifiées dans le prospectus. Lors de la création d'un nouveau compartiment (ou d'une catégorie s'y rapportant), les Administrateurs spécifieront les droits d'échange relatifs à ce compartiment (ou à sa catégorie), lorsque ceux-ci sont différents de ceux stipulés dans la présente section.

Politique de rémunération

Les informations détaillées relatives à la politique actualisée du Gestionnaire en matière de rémunération, parmi lesquelles une description de la manière dont la rémunération et les avantages sociaux sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'octroi de cette rémunération et de ces avantages sociaux, sont accessibles à partir du lien du site web suivant : www.harringtoncooper.com. Une copie imprimée de la politique de rémunération est également disponible gratuitement auprès du Gestionnaire sur simple demande.